



## Offre d'emploi

### Enseignant(e) suppléant(e) d'anglais

Année scolaire 2026-2027  
Suppléance sur appel

*Le Collège Stanislas est fier d'engager tous ses élèves, de la maternelle à l'entrée à l'université, dans leur développement global en vue de leur permettre de développer le potentiel qu'ils ont en eux et de devenir des acteurs positifs pour la société de demain.*

## Un environnement humain, dynamique et stimulant

### Pourquoi choisir le Collège Stanislas ?

- Une institution renommée avec une mission éducative ambitieuse ;
- Un programme de développement professionnel offrant de nombreuses opportunités de formations et perspectives de croissance ;
- Un milieu de travail où les initiatives professionnelles sont soutenues et encouragées ;
- Un environnement multiculturel et inclusif regroupant plus de 50 nationalités avec possibilité de prendre part aux activités sociales et s'impliquer dans une foule de comités ;
- L'appartenance au réseau AEFÉ, regroupant plus de 500 lycées français à travers le monde et à la FEEP, regroupant les établissements d'enseignements privés du Québec, donnant accès à des formations, des échanges et des opportunités de co-développement.

### Vos défis au quotidien

Sous l'autorité de la direction pédagogique du Collège, l'enseignant(e) assume l'ensemble des tâches inscrites au projet éducatif et pédagogique de l'établissement afin d'assurer à l'élève la formation intégrale (instruction et éducation) à laquelle il/elle a droit. Il/elle assurera la continuité du programme d'anglais en collaboration avec ses collègues du département, tout en créant un environnement dynamique, bienveillant en classe et au sein de l'établissement. Il/Elle assume les responsabilités ci-dessous :

- Élabore le contenu de ses cours pour les élèves du secondaire et du collégial
- Prépare et corrige les travaux des étudiants tout au long de l'année
- Confectionne les sujets d'examens internes, participe à la surveillance et à la correction de ces examens
- Complète les bulletins (transcription des notes et appréciations)
- Élabore des compléments de cours permettant aux élèves d'entrer dans les universités québécoises
- Participe aux conseils de classe, conseils d'enseignement, réunions pédagogiques, réunions de département
- Participe aux réunions parents-professeurs prévues au calendrier pédagogique
- L'enseignant(e) rend compte de son activité au département et à la direction pédagogique du Collège
- Participe aux activités corporatives, socio-culturelles au sein de la communauté scolaire (portes ouvertes, gala...)

### Profil idéal recherché

- Diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) en enseignement de l'anglais ou CAPES d'anglais.
- Qualification légale pour enseigner au Québec (permis d'enseigner ou brevet d'enseignement) ou être titulaire de l'Éducation nationale française.
- Si vous n'êtes ni Canadien ni résident permanent, être légalement autorisé à travailler au Canada en milieu scolaire.
- Le candidat recherché a une bonne connaissance des exigences et des méthodes du programme du Ministère français de l'Éducation nationale.
- Excellent niveau d'anglais et parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Expérience pertinente de l'enseignement des langues au niveau secondaire et collégial.
- Volonté de s'investir dans des projets linguistiques.
- Facilité d'interagir efficacement avec les collègues du département d'anglais.

**Note :** Les candidats ayant complété leurs études hors Québec ou Canada sont responsables de fournir une évaluation comparative des études effectuées à l'étranger, émise par le MIFI, en pièce jointe à leur candidature.

### Lieu de travail :

Montréal (Outremont)

### Conditions de travail :

- Suppléance sur appel
- Salaire : 54,17\$ de l'heure

### Comment postuler :

En soumettant votre curriculum vitae, et votre lettre de motivation par courriel, en mentionnant le titre de l'offre :

### Enseignant(e) suppléant(e) d'anglais

À l'adresse suivante :  
[recrutement@stanislas.qc.ca](mailto:recrutement@stanislas.qc.ca)

*Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.*

**Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez au Collège, cependant seules les personnes retenues seront contactées.**